

Distribution de masques FFP2 par la CCI Nice Côte d'Azur à Breil-sur-Roya : une action solidaire et partenariale au profit des entreprises des vallées

En janvier, la Région Sud décide la mise à disposition gracieuse de 65 000 masques pour l'ensemble du réseau des CCI. Même si la courbe des contaminations commence à décroître et que les mesures sanitaires s'allègent, vigilance et protection restent de mise pour les entreprises et commerces. Il s'agit de garantir une protection optimale pour pouvoir confirmer la tendance et espérer un avenir plus serein.

La CCI Provence Alpes-Côte d'Azur assure la répartition des 65 000 masques auprès des CCI du territoire. Près de 100 cartons sont ainsi répartis entre les CCI de Digne, des Hautes-Alpes, de Provence Alpes-Côte d'Azur, d'Aix-Marseille, du Var, du Vaucluse et de Nice.

En lien avec les collectivités, associations de commerçants et club d'entreprises, la CCI Nice Côte d'Azur, va distribuer 17 000 masques FFP2 aux entreprises et commerces des vallées sinistrées par la tempête Alex.

Pour la première date, la CCI Nice Côte vous donne rendez-vous à Breil-sur-Roya pour le lancement de l'opération de distribution de masques FFP2 :

Mercredi 09 février à 10H00 devant le Buffet de la gare à Breil-sur-Roya

En présence de :

Nadège PASTORELLI, membre élue à la CCI Nice Côte d'Azur,

du représentant du Maire de Breil, Sébastien OLHARAN,
du représentant du Maire de Tende, Jean-Pierre VASSALO,

et de l'association des acteurs économiques : Pascal CARBONI et Sophie COTTALORDA

L'opération se déclinera sur 2 autres dates le vendredi 4 mars à Saint Martin Vésubie, le jeudi 24 mars à Saint Sauveur sur Tinée et Saint Etienne de Tinée.

Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr



@CCIpresse06